

Le Canada bénéficie d'un sursis

Par Jacinthe **LAF OUEST**

Pour Robert Arsenault, président de la Société Saint-Thomas-d'Aquin (SSTA), la victoire du non si minime soit-elle, signifie que le oui n'a pas passé. «C'est primordial. Le gouvernement du Québec n'a pas reçu de mandat

pour faire la souveraineté du Québec. Par contre, le non est très faible, et c'est la preuve d'une grande insatisfaction du Québec. C'était un référendum pour le changement».

M. Arsenault faisait ces commentaires au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean à Charlottetown, où

des francophones pour le non, la plupart d'origine québécoise, étaient réunis afin de prendre connaissance, en groupe, du résultat du référendum.

Il faut dire que jusqu'à la toute fin, rien n'était dit. En général, on peut annoncer une tendance quelques minutes seulement après

35 000 membres au Québec, dont le sort se jouait ce soir».

Johann Poirier et Caroline Déraspe sont toutes les deux originaires des Îles-de-la-Madeleine, toutes les deux pour le non. Lorsqu'elles ont vu à l'écran de **télé** les premiers résultats des Îles-de-la-Madeleine, elles ne pouvaient pas croire **que le** oui l'y emportait. Lorsque les résultats ont été connus, elles ont dit : «Les Îles-de-la-Madeleine ne sont pas en position pour voter oui. Les trois quarts des habitants dépendent de l'assurance-chômage pour vivre. Nous sommes très contentes que le non ait gagné».

Emile Gallant n'est pas d'origine québécoise. Il a pourtant porté un grand intérêt à la campagne et aux résultats qui, selon lui, n'auraient pas pu être meilleurs. «Un résultat comme cela va donner une claque aux Canadiens qui pensaient qu'ils pourraient continuer à négliger les demandes du Québec». Il croit aussi que les réformistes sont déçus car eux aussi espéraient un oui du Québec. Ils auraient pu alors démolir complètement la force du fédéral.

Nicole Brunet vit à Abram-Village depuis un an et demi. Elle est originaire d'Ottawa mais elle a vécu longtemps à Québec. Elle aurait préféré un oui fort. Pourtant, elle n'est pas **vraiment** déçue du résultat. «Étant donné la mince majorité qu'a obtenue le camp du non, si celui du oui avait remporté une victoire aussi serrée, il aurait été plus difficile pour le gouvernement du Québec de gérer la souveraineté sachant que la moitié de sa population était contre. Le gouvernement du Canada en aurait aussi profité pour rendre difficiles les négociations avec un état souverain» pense Mme Brunet. Elle précise d'ailleurs que Jean Chrétien ne s'est jamais engagé à négocier, en cas d'un oui. ★

«On a eu très peur. Le non a passé de justesse. La fédération n'est pas menacée...pour le moment **confie** M. Arsenault.

M. Arsenault croit que la SSTA va continuer à collaborer avec ses partenaires, afin de faire en sorte que les francophones ne soient pas perdants. Il voit comme une menace la présence du Parti réformiste à Ottawa, car ce parti préconise la dévolution (décentralisation) des pouvoirs du fédéral aux provinces. «Et cela, c'est inquiétant, surtout pour les provinces comme la notre», dit M. Arsenault.

Richard Douillette avait prédit une victoire du non à 54 pour cent. «Le principal, c'est que le non l'ait remporté». M. Douillette est originaire de Montréal. Il vit à l'Île depuis cinq ans et travaille pour le ministère des Anciens combattants Canada. «Je travaille aussi pour l'Alliance de la fonction publique et nous avons

Boule de cristal, dis-nous . . .



(J.L.) L'avenir fascine tout le monde, **même** les jeunes enfants. En ce moment au Canada, on aurait bien **besoin** de la **clarté** d'une boule de **cristal**, pour savoir ce que l'avenir nous réserve. Cette diseuse de bonne aventure faisait partie du décor déployé au Centre culturel Lefurgey à Summerside, qui avait été transformé, samedi soir, en maison hantée.



Le Club Richelieu Évangéline appuie le Club de tutorat

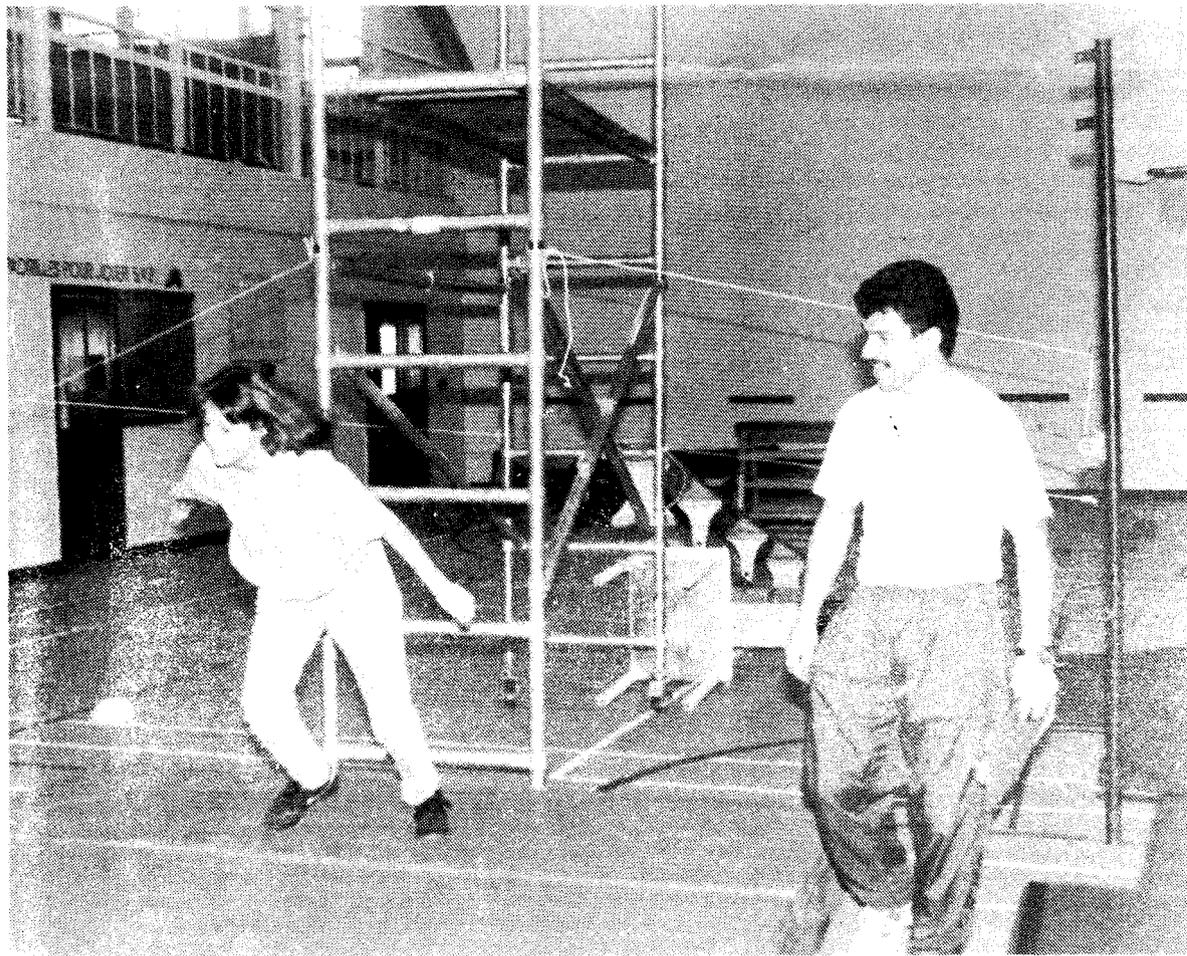
(J.L.) Le Club Richelieu Évangéline a fait une contribution de 500 \$ au Club de tutorat de l'école Évangéline récemment, afin d'aider à son fonctionnement. Le Club de tutorat est parrainé par la section française de l'Association des troubles d'apprentissage, dont la présidente est Mme Mona Arsenault d'Abram-Village. Le Club de tutorat compte présentement une vingtaine de tuteurs, étudiants et adultes, qui aident des élèves dans le besoin. La présentation du chèque a été faite par M. Gabriel Arsenault, président du Club Richelieu Évangéline. ★

Le Club Richelieu appuie les sports



*(J.L.) Le Club Richelieu Évangéline a fait une contribution de 1000 \$ à l'Association de balle-molle mineure Évangéline. Avec cet argent, l'Association **pourra doter** trois équipes de nouveaux chandails, semblables à celui que **Jeffery Richard** porte. La présentation a été faite par **M. Gabriel Arsenault** (à droite), président du Club Richelieu, au vice-président de l'Association de balle-molle mineure Évangéline, **M. Louis Richard**. ★*

Le défi des «gladiateurs» est un succès



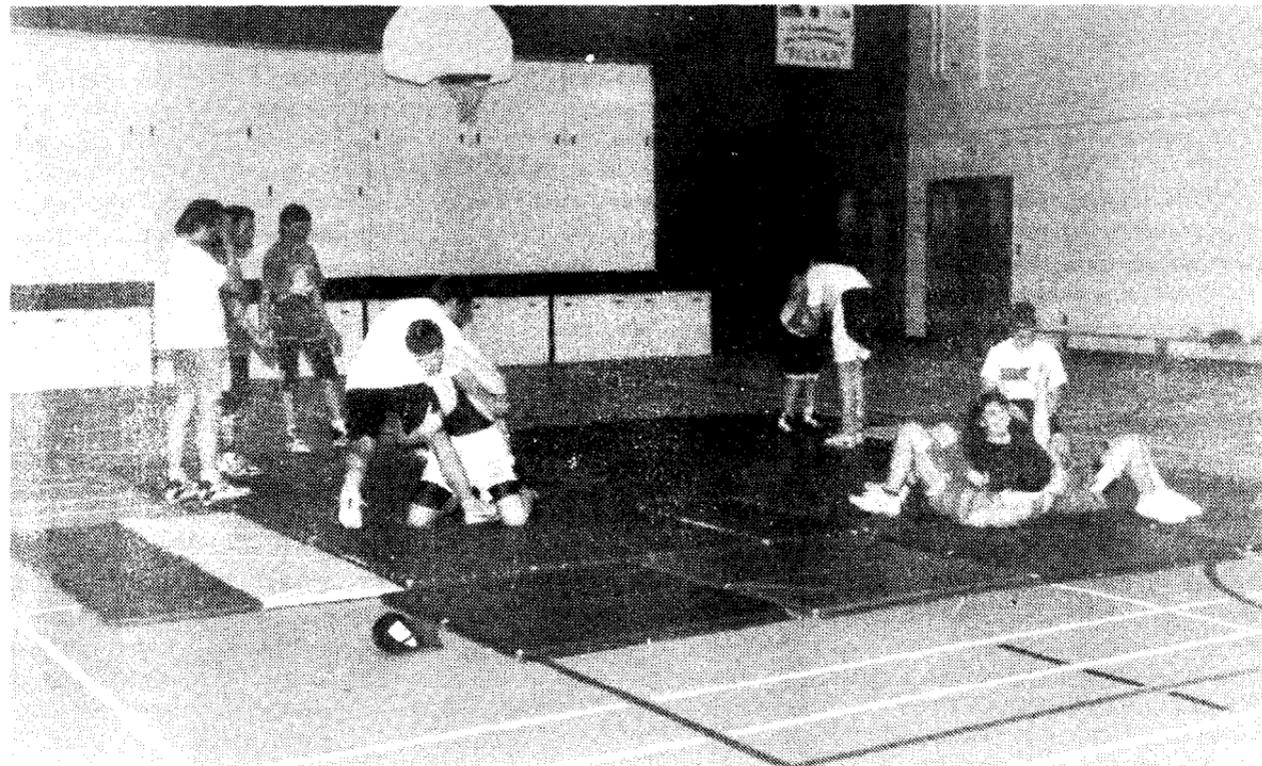
(J.L.) Le tout nouveau Club de découvertes Richelieu a tenu sa première activité majeure, samedi au Centre d'éducation Evangéline, avec une journée d'épreuves physiques de force et d'endurance. Une trentaine de jeunes y ont participé, répartis en quatre équipes. Le grand gymnase de l'école était rempli d'équipement formant des obstacles que les

jeunes devaient traverser le plus vite possible. Dans le petit gymnase, il y avait une course à obstacles à l'aveugle, c'est-à-dire que les obstacles étaient franchis dans le noir le plus total. Au deuxième étage du gymnase, il y avait des épreuves de force. Il y a aussi eu une compétition de cibles mouvantes. Les organisateurs de ce défi des

gladiateurs se sont dits très heureux de la participation. La prochaine activité majeure du Club pourrait être de l'escalade en montagne.

Pour organiser ces activités, Le Club de découvertes Richelieu fera régulièrement des activités de levée de fonds. La première, une journée de ramassage de patates, a donné 700 \$ au Club. ★

Un Club de lutte débute ses activités



*(J.L.) la lutte gréco-romaine, aussi appelée **lutte** olympique, gagne en popularité. À preuve ces nombreux **jeunes** athlètes qui se sont rendus à cette première rencontre du club, jeudi dernier au gymnase de l'école **Évangéline**. L'entraîneur est **Todd Dixon** de **Summerside**. le Club se réunira deux fois par semaine. ★*

Cinquante ans de coopération internationale

La Société canadienne des postes a émis, le 24 octobre, un timbre soulignant le 50^e anniversaire des Nations unies. La date d'émission coïncide avec l'anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations unies, selon un communiqué.

L'expression «Nations unies» prend de l'importance en 1942, lorsque 26 Etats, y compris le Canada, signent la Déclaration des Nations unies et s'engagent à poursuivre leur alliance. Des rencontres à Washington (D.C.), en 1944, et à San Francisco, en 1945, mènent à la création et à la ratification de la Charte des Nations unies. Le 26 juin 1945, au terme de la conférence de San Francisco, le Canada, par l'intermédiaire du

premier ministre Mackenzie King, et d'autres pays signent la Charte, qui demeure, pour les pays participants, le document sur lequel est fondée la coopération internationale en matière de sécurité et de résolution de problèmes économiques, sociaux, culturels et humanitaires.

En 1945, Lester B. Pearson assiste à la conférence de San Francisco à titre d'ambassadeur du Canada aux États-Unis. Il joue un rôle de premier plan dans l'élaboration des projets de maintien de la paix des Nations unies (y compris dans la participation du Canada à la guerre de Corée) et, en 1952, est élu président de l'assemblée générale de l'O.N.U. Quatre ans plus tard, pourrèsoudre le conflit entourant le

canal de Suez, il propose la création d'une force de maintien de la paix pour «faciliter et superviser la fin des hostilités» entre la Grande-Bretagne, la France, Israël et l'Égypte, ce qui constitue tout un changement par rapport aux observateurs non armés qu'on avait dépêchés lors de conflits précédents. L'attribution du prix Nobel de la paix 1957 couronne les efforts de Pearson. Le Canada participe également à d'autres projets de paix, notamment à Chypre, où les troupes se sont succédées de 1964 à 1993. Dix Canadiens y sont toujours en poste.

Outre son rôle majeur en matière de maintien de la paix, le Canada a contribué de manière significative à des programmes de développement économique à l'échelle internationale ainsi qu'aux initiatives suivantes :

- Le Fonds de développement des Nations unies, auquel il verse l'une des plus grosses sommes, le Programme alimentaire mondial et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture.

- L'Organisation mondiale de la santé, dont il est membre fondateur et dont le médecin canadien Brock Chisholm fut le premier directeur général.

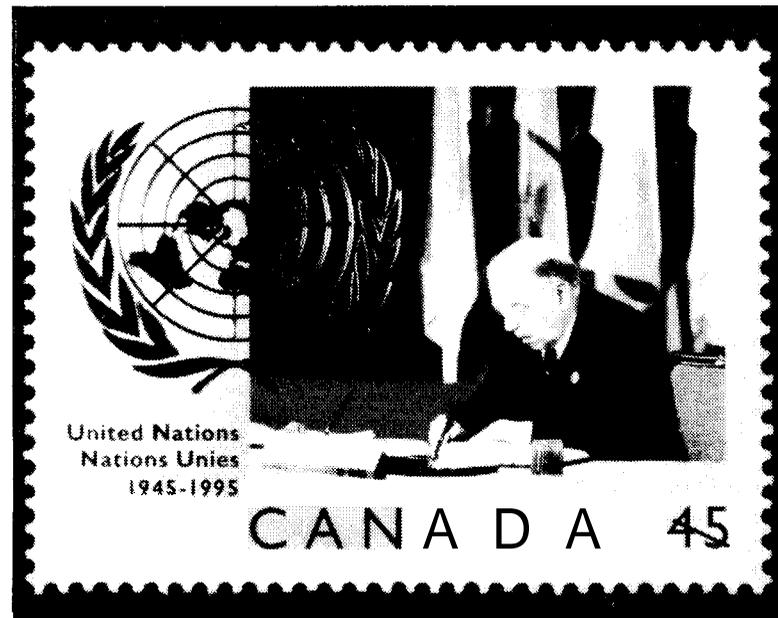
- Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF); il fut parmi les pays fondateurs et l'un des premiers pays à établir un comité national chargé de recueillir des dons privés pour l'organisme.

- Il a joué un rôle important dans l'élaboration des positions des

Nations unies en matière des droits de la personne, du contrôle des armes et de l'environnement.

Conçu par Les Holloway et Richard Kerr, de la maison Design Source, à Toronto, le timbre illustre le premier ministre William Lyon Mackenzie King en train de signer la Charte des Nations unies. À l'arrière-plan, on aperçoit divers drapeaux des pays membres de l'organisation. Au premier plan se détache le logo des Nations

unies estampe en bleu. Une bordure de 60 mm surmonte le feuillet de timbres, et présente une chronologie des réalisations canadiennes au sein des Nations unies entre 1945-1995. Les plis Premier jour officiels portent un cachet indiquant Ottawa, Ontario, ainsi qu'une illustration de deux membres de la force canadienne de maintien de la paix, derrière lesquels se profile le drapeau des Nations unies.★



Une initiative sur la violence familiale à l'Île-du-Prince-Édouard



Catherine Callbeck, première ministre de l'Île-du-Prince-Édouard

Catherine Callbeck, première ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, a annoncé récemment l'adoption d'une toute nouvelle initiative afin de prévenir la violence familiale, selon un communiqué.

Mme Callbeck mentionne que les gens sont de plus en plus conscientisés sur la réalité de la violence familiale mais elle croit que le temps est venu de prendre une action encore plus concertée. Elle se dit particulièrement enchantée du fait que le gouvernement aidera la maison de transition à établir des services dans le comté de Kings. Elle s'explique en ces termes : « Cette initiative était prévue depuis longtemps - et les gens du comté de Kings peuvent confirmer ce fait. Je suis très heureuse qu'elle aille finalement de l'avant ».

Un comité d'initiative de la première ministre sur la prévention de la violence familiale devrait être mis sur pied au cours des semaines à venir. Le rôle de ce comité, originant de la communauté, sera de mettre le gouvernement sur la bonne voie en ce qui a trait à la préparation de programmes pertinents de prévention de la violence familiale.

La première ministre rajoute que le fait qu'elle soit directement engagée dans le travail du comité lui donne espoir qu'elle pourra jouer un rôle de premier ordre dans l'augmentation de la sensibilisation du public à cette question.

L'an prochain, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard dépensera en tout un quart de million de dollars de plus pour des programmes et des services qui ont trait spécifiquement à la violence familiale. Cet argent provient de crédits gouvernementaux réaffectés à cette fin provenant des Services de santé et des services communautaires, du ministère des Affaires provinciales et du procureur général, de l'Office de l'enseignement supérieur, de la formation et de l'éducation des adultes, du Conseil consultatif de la situation de la femme et du ministère de l'Éducation.

Le rapport sur la prévention de la violence familiale contient un certain nombre de stratégies et de suggestions que l'on explorera d'ici les semaines et les mois à venir. On se penchera par exemple sur l'établissement de services d'appui et de suivi pour les femmes et les enfants résidant dans l'est de la province. Une autre recommandation de ce rapport suggère d'augmenter le financement pour le traitement des enfants, des adultes qui survivent à une agression ainsi que des agresseurs eux-mêmes.

Dans un autre ordre d'idées, on améliorera les programmes de formation s'adressant aux groupes communautaires, aux bénévoles et aux prestataires de services.

Madame Callbeck termine en disant que cette initiative se penchera sur les deux facettes de la violence familiale, soit la prévention et le traitement. En élargissant l'approche afin d'inclure une participation importante de la communauté, celle-ci croit qu'on atteindra l'objectif que le gouvernement s'était fixé, qui est celui de rendre l'Île-du-Prince-Édouard plus sécuritaire pour tous. ★

Pierre Arsenault nommé directeur du CICLEF

Le recteur de l'Université de Moncton, Jean-Bernard Robichaud, a annoncé la nomination de Pierre Arsenault au poste de directeur du Centre international de la *common law en français* (CICLEF) de l'Université de Moncton pour un mandat de trois ans, selon un communiqué.

Professeur à l'École de droit depuis 1983, Me Arsenault a assumé la direction du CICLEF pendant l'année universitaire 1992-1993. Il a obtenu son Baccalauréat ès arts de l'Université de Montréal, sa Licence en théologie du Séminaire du Saint-Coeur-de-Marie d'Halifax, son Baccalauréat en droit de l'Université de Moncton et sa Maîtrise en droit de l'Université Harvard. Il est membre du Barreau du Nouveau-Brunswick.

Président de l'ABPUM de 1986 à 1988, Me Arsenault a aussi été membre du conseil d'administration de la Fédération des associations des professeurs d'universités du Nouveau-Brunswick et de l'Association canadienne des professeurs d'universités. Depuis cette année, il est **secrétaire-trésorier** de l'Association canadienne des professeurs de droit.

De 1988 à 1991, le professeur Arsenault a été président de la Société nationale des Acadiens. Il est également le fondateur du **Centre atlantique** des droits humains et en assume la présidence et la direction depuis 1988. Il est le coprésident de la Coalition du Nouveau-Brunswick pour les droits



des enfants et des jeunes, en plus d'être membre du comité consultatif du Ministre d'État pour la famille au Nouveau-Brunswick.

Il a collaboré à plusieurs publications portant sur l'histoire de la Société des Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard, la **Société-Saint-Thomas-d'Aquin**, la situation des francophones hors Québec et **l'inscription des droits de la minorité** canadienne-française dans la Charte canadienne des droits et libertés.

Il a aussi publié des recherches sur les droits scolaires de la **minorité** acadienne-française et sur le droit de gestion des écoles de la minorité de langue officielle à l'Île-du-Prince-Édouard, sur les Nations unies et les droits d'une minorité ethnique et sur le droit à l'égalisation positive. ★

La Chambre de commerce de Summerside tient son 2^e gala d'Excellence en affaires



Par Jacinthe LAFORET

Lors de son deuxième gala annuel d'Excellence en affaires, la Chambre de commerce de Summerside et des environs a remis des prix dans plusieurs catégories prédéterminées. Plusieurs entreprises acadiennes ou ayant été

M. Paul Sobey de l'«empire Sobey» était le conférencier invité lors du deuxième Gala annuel d'Excellence en affaires de la Chambre de commerce de Summerside et des environs, mercredi dernier. En guise de reconnaissance, le premier vice-président de la Chambre de commerce, M. Paul MacDonald (à droite), a remis à M. Sobey un ensemble de pièces de monnaie souvenir frappées par la Chambre de commerce.

créées par des Acadiens ou des francophones étaient en nomination dans plusieurs catégories.

Dans la catégorie Bénévole de l'année, le gagnant est M. David Monisson, qui a siégé à une foule de comités et clubs, au cours de sa carrière. Dans la catégorie innovation technologique, c'est la compagnie *Atlantic Turbines* établie à Slemon Park, qui a mérité le prix. La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard était en nomination dans cette catégorie, société qui a établi le Centre provincial de formation pour adultes-à Wellington, en important à l'Île des technologies de communication qui n'étaient pas encore utilisées.

Dans la catégorie Excellence

environnementale, c'est le projet *Waste Wutch* qui a mérité le prix. L'autre compagnie en nomination était *Cavendish Farms*. Le prix de l'Entrepreneur de l'année a été mérité par l'entreprise la manufacture *Onyx and Marble* de Bedeque. La manufacture *Cavendish Figurines*, dont la fondatrice est Mme Jeannette Arsenault, était en nomination dans cette catégorie.

Le prix de l'Excellence en affaires était parmi les plus convoités, avec 12 nominations, dont Boily Photo, une entreprise fondée par M. Alain Boily. Le gagnant dans cette entreprise est la bijouterie Crockett, située sur la rue Water au centre-ville à Summerside. ★

Les femmes discutent de la santé et de l'éducation

(J.L.) Afin de souligner la Semaine nationale de l'éducation des femmes francophones, ces dernières avaient rendez-vous au Centre Vanier à Wellington, pour parler d'éducation et de santé. Durant la soirée, Mme Lucie Arsenault, coordonnatrice du projet du centre de santé communautaire dans la région Evangéline, a animé une discussion au cours de laquelle les femmes ont pu définir comment elles voyaient la santé. Plusieurs ont dit qu'être en santé voulait dire être bien dans sa peau, jouir de la vie, ne pas être malade, ne pas fumer, etc. Une communauté en santé pour elles, signifie une communauté où on peut avoir une bonne qualité de vie, où les gens travaillent ensemble, où il y a de l'ouvrage pour tout le monde.

D'autre part, plusieurs femmes étaient invitées à parler de leur vision de l'éducation. Parmi elles, on retrouvait Claudette Thériault, Jeanne-Mance Arsenault, Ida Gallant et des étudiantes au Centre provincial de formation pour adultes, à Wellington. ★



Animant une discussion sur la santé, on voit Mme Lucie Arsenault, aidée de son assistante Mlle Janice Mockler, originaire de Saint-Louis.

Adélarde Gallant gagne un voyage pour deux à Montréal



Lors de la remise du **prix** gagnant on voit de gauche à droite, Mme **Lucille Arsenault** de **Harvey's Travel**, M. **Adélarde Gallant**, Mme **Thérèse Gallant** et M. **Wilfred Arsenault**, directeur de la **Société de développement de la Baie acadienne**.

(J.L.) M. Adélarde Gallant de Cap-Egmont est l'heureux gagnant d'un voyage pour deux à Montréal, gracieuseté de **Harvey's Travel** et de la compagnie de transport aérien **Air Nova**. Le tirage a été fait dans le cadre de **Promotion 95**, la foire

commerciale organisée par la **Société de développement de la Baie acadienne**, qui a eu lieu récemment à **Abram-Village**. En plus des billets d'avion aller-retour à Montréal, M. Gallant et son épouse Thérèse ont gagné des billets pour assister à une

partie de hockey des Canadiens, au **Forum de Montréal**. Thérèse se fera un plaisir de revoir le Forum, car elle y a travaillé lorsque jeune fille, elle vivait à Montréal. On prévoit l'ouverture du nouveau Forum de Montréal pour le printemps 19%. ★

Magasiner ses livres en français grâce à l'ordinateur

La Grande Ourse : la première librairie francophone sur Internet

À défaut d'une librairie francophone avec pignon sur rue, pourquoi ne pas étancher sa soif de livres en français en navigant sur Internet?

C'est ce qu'il est maintenant possible de faire, grâce à la librairie acadienne La Grande Ourse, qui serait «la première librairie francophone au monde sur Internet» selon un communiqué.

La librairie de Moncton a mis sur le réseau Internet un catalogue comprenant 800 titres de livres en français, des films sur cassettes vidéo et des CD-ROM. Le catalogue électronique est en anglais et en français et est disponible à tous les usagers d'Internet à travers le monde à l'adresse suivante : <http://www.cs.nb.ca/ours>. Il est également possible de commander des livres qui ne sont pas inscrits dans le catalogue.

Selon le propriétaire de **La Grande Ourse**, Robert Melanson, ce nouveau service est particulièrement avantageux pour tous ceux qui n'ont pas un accès facile aux livres en français, comme par exemple les écoles d'immersion française dans les milieux anglophones.

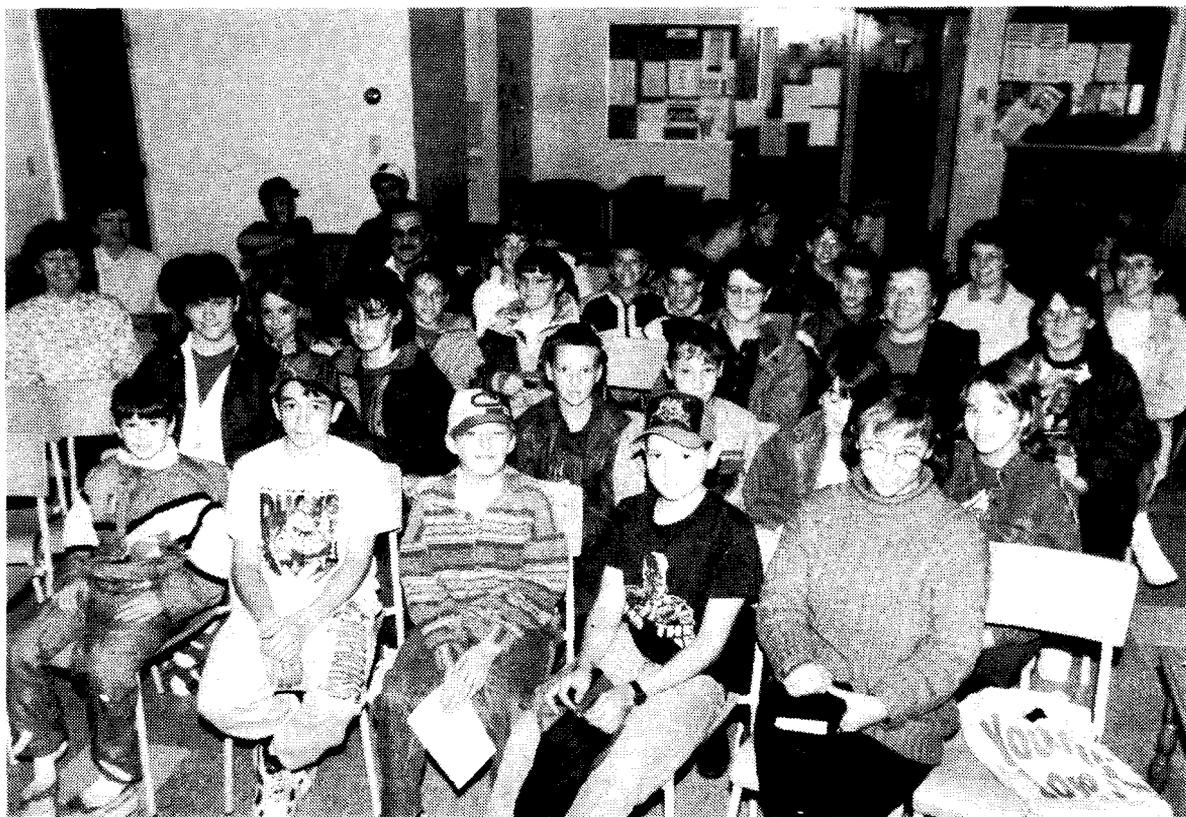
«Le catalogue sur Internet est un outil qui contribuera à l'épanouisse-

ment de la langue française et à une meilleure visibilité de la culture francophone sur l'autoroute électronique», lit-on dans un communiqué.

A bien y penser, il n'est pas étonnant que la première librairie francophone sur Internet ait vu le jour au Nouveau-Brunswick : «On n'arrête pas à tous les jours de nous dire qu'on a le meilleur système téléphonique au monde», raconte M. Melanson. C'est justement la récente percée technologique du Nouveau-Brunswick dans le monde des communications, grâce à la fibre optique, qui a encouragé le propriétaire de la librairie à tâter le marché du côté d'Internet : «On n'a toujours pas un bon réseau routier ni une autoroute à quatre voies, mais on a une inforoute de première classe», ironise-t-il.

Au départ, M. Melanson voulait surtout desservir la communauté acadienne éparpillée dans un chapelet de petits villages. Mais avec Internet, c'est toute la planète qui a accès au catalogue de la librairie. Résultat : la première commande est venue...de la Nouvelle-Zélande? M. Melanson a aussi reçu des commandes des États-Unis et de l'Ouest canadien. ★

36 inscriptions pour le Club 4-H Évangéline



Cette photo laisse voir une partie seulement des jeunes et des parents venus à la réunion d'inscription du Club 4-H Évangéline. Le Club compte 36 membres cette année.

Le Club 4-H Évangéline a tenu sa réunion d'inscription, le mercredi 25 octobre. Un total de 36 jeunes se sont inscrits, ce qui représente une augmentation par rapport à l'année dernière.

Cette année, cinq différents projets seront offerts. Corinne Bernard de Saint-Philippe sera

chef du projet «Faire la cuisine», Ghislaine Bernard de Wellington, ancienne présidente du Club 4-H, est maintenant chef du projet «Ordinateur». Le projet «Charpenterie» sera enseigné par Alyre et Aldine Richard de Saint-Raphaël, tandis que le projet «Petits moteurs» sera mené par Alain Arsenault de Saint-Chrysostome. Le projet «Veaux laitiers» qui a toujours été fort dans le Club Évangéline, sera dirigé par Gilles Bernard de Saint-Philippe.

D'autre part, les Clubs 4-H de l'Île-du-Prince-Édouard, profitent de la Semaine nationale des Clubs 4-H, du 6 au 12 novembre, pour lancer leur campagne de levée de fonds annuelle, par la vente de fromage de marque ADL. Du 4 au

12 novembre, les membres du Club 4-H Évangéline vont faire du porte à porte pour offrir des blocs de fromage d'une livre et demi à un prix avantageux. Dix pour cent des recettes ou des profits reviendront au Club 4-H Évangéline.

Les nouveaux membres du comité exécutif sont : Jules Gallant, président, Pierre Gallant, vice-président, Jérémie Arsenault, trésorier et Josée Gallant, secrétaire, tandis que l'agent de communication du Club est Jean Gallant. La supervision du Club 4-H Évangéline est assurée par Jeannette Gallant et Corinne Bernard. La prochaine réunion qui réunira tous les membres du Club 4-H Évangéline aura lieu le 29 novembre. ★

Le Foyer-école Évangéline étudie la question des conseils d'école

Par Jacinthe **LAFORÉST**

Le Foyer-école Évangéline voit dans la mise en place des conseils d'école une opportunité pour les parents de devenir plus actifs au sein de l'école.

La vice-présidente du Foyer-école, Mme Angèle Arsenault de Wellington, dit que le Foyer-école va tenir prochainement une réunion publique au cours de laquelle les parents pourront se renseigner sur les options offertes.

«Nous autres, on aimerait réunir des représentants du centre préscolaire, de la section française des troubles d'apprentissage, des parents en général, du conseil étudiants, de la direction de l'école et des enseignants dans notre conseil d'école. On aimerait faire participer tout le monde pour sauver du temps, éviter les dédoublements. On poursuit tous le même but après tout : on travaille pour améliorer notre système d'éducation» dit Mme Arsenault.

Mme Arsenault voudrait avant

tout avoir un «conseil d'école» qui répondrait le mieux possible aux besoins des parents

La direction de l'école Évangéline a rencontré le Foyer école Évangéline au printemps dernier, pour les renseigner sur les conseils d'école. «Ils veulent former un conseil d'école, mais ils ne savent pas encore exactement quelle forme le conseil va prendre».

Au Foyer-école, Angèle Arsenault précise qu'aucune décision n'a encore été prise. Elle compte que les parents vont se présenter en grand nombre à la prochaine réunion publique du Foyer-école, prévue pour la fin octobre ou le début du mois de novembre.

«Une chose est sûre, il va y avoir des changements» dit Mme Angèle Arsenault.

D'autre part, la direction de l'école Évangéline invite les parents qui seraient intéressés à faire partie d'un éventuel conseil d'école à donner leur nom en téléphonant à l'école. ★

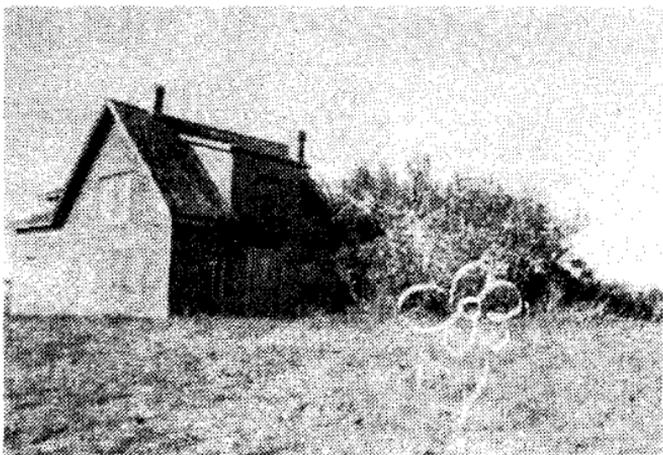
Le TPA est enfin de retour «ALÉOLA»

Le **Théâtre** populaire de l'Acadie (TPA) sera en tournée à Charlottetown, le vendredi 3 novembre à 20 h, à la salle Port-LaJoye, du Carrefour de l'Isle-Saint-Jean, selon un communiqué.

Ce spectacle très tendre nous permet de revoir avec plaisir deux comédiens qui participent grandement au développement du théâtre en Acadie : Jeannine Boudreau et Bernard Leblanc.

ALÉOLA est avant tout un hymne à l'amour. À la fois tendre et drôle, il traite de la vieillesse, de la solitude mais surtout de la force de l'amour qui permet à deux êtres de lier leur existence à la vie, à la mort...

Barnie et **Kitoune** fêtent leur 53^e anniversaire de mariage dans leur appartement en ville. C'est une journée bien particulière qui s'annonce pour eux.



Impatients, ils attendent un coup de fil de leurs enfants. Ils chantent, ils dansent et s'attendrissent au souvenir de leur mariage évoqué par un album de photos ou mieux, par le journal intime de Kitoune. La journée s'écoule, ponctuée de petits événements tantôt amusants, tantôt tristes.

Le coup de téléphone des enfants tarde à venir, le téléphone des enfants ne viendra peut-être pas. D'ailleurs, on apprend que les enfants n'ont pas donné signe de vie depuis plusieurs années.

Se font-ils des idées, ou auront-ils la surprise de leur vie... ★

Prochainement à Charlottetown

Jusqu'aux Os : Le CLOU du théâtre

Jusqu'aux Os! d'Alain Fournier, qu'est-ce que ça mange en hiver? m'ont demandé deux ados, lorsque je leur parlais de la pièce du Théâtre Le Clou, qui sera à l'affiche au théâtre Port-LaJoye du Carrefour, le jeudi 9 novembre à 13 h 30, selon un communiqué.

Jusqu'aux Os! c'est un autoportrait de la jeunesse d'aujourd'hui ou encore l'est-ce?... Comment sont-ils vraiment les jeunes? Ils sont affables, défaitistes, inconscients, désengagés, individualistes, «tripeurs», réactionnaires, victimes, irresponsables, désillusionnés, pleins de possibilités, aucune de ces réponses ou toutes ces réponses... Le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils sont éparpillés.

Sollicités de toutes parts, sans garantie nulle part, comment peuvent-ils faire des choix et se faire une place dans la société d'aujourd'hui? A quel avenir auront-ils droit? Que leur arrivera-t-il puisque la rentabilité et la performance deviennent de plus en plus des valeurs fétiches? Où est la place du rêve, de l'art et de la célébration de la vie. Voilà le questionnement autour

duquel la pièce **Jusqu'aux Os** a vu le jour.

Trois intrigues qui s'entrecroisent d'abord MOI, qui, confronté à l'insécurité de l'autonomie, apprendra peu à peu à quitter le foyer familial. TOI cherche à définir quel genre d'homme il veut être face à son père absent. ELLE, une Québécoise d'adoption, veut retrouver ses parents biologiques avec l'aide de MOI et TOI. MOI, TOI et ELLE sont tous des étudiants de la 12^e année.

Enfin je n'en dis pas plus! Si... jamais ajouter que l'auteur s'est amusé à intégrer différents modes narratifs (dialogue, monologue, poésie, chanson). Plusieurs médiums sont également utilisés (vidéo en direct, peinture, musique, chanson, lumière, vidéo-prémonté).

Somme toute, une pièce «flyée, pêtée» à l'image de l'univers éclaté dans lequel évoluent les jeunes d'aujourd'hui.

Les adultes qui désirent voir ce petit bijou théâtrale sont invités à communiquer avec le Carrefour pour réserver une place. Il y a un coût à la porte. ★



Sur le bout de la langue

Chats noirs et macabres lanternes

Annie BOURRET (APF)

Le cortège de vampires et de sorcières qui fera bientôt la tournée des bonbons le soir d'Halloween a pour origine des traditions sinistres vieilles de plus de deux mille ans.

À l'époque, les Celtes croyaient que les morts de l'année précédente pouvaient revenir visiter leur foyer, durant la dernière nuit de leur année. Le début de la saison froide, qu'on associait à la mort et au recommencement, marquait la nouvelle année.

Cette nuit-là, les druides organisaient un festival en l'honneur de Samhain, le dieu de la mort. C'était une nuit dangereuse, car Samhain libérait les esprits maléfiques, qu'on tenait responsables de nombreux méfaits. On croyait également que les sorcières se réunissaient pour appeler le diable et qu'elles prenaient la forme de chats noirs. Pour se protéger de tous ces dangers, les gens allumaient des feux devant leur porte et offraient des présents de nourriture aux esprits.

Vers l'an 800 de notre ère, l'Église

catholique décide de christianiser en fêtes saintes certaines coutumes païennes. En France, la Toussaint (de *All Hallow* en anglais médiéval) se déroule désormais le 1er novembre; la soirée du 31 octobre devient la veille de la Toussaint (*All Hallow Eve*, contracté sous la forme qu'on lui connaît aujourd'hui).

La Toussaint et l'Halloween ont existé en parallèle jusqu'à la colonisation du Nouveau Monde, où les catholiques irlandais importent leur coutume, qui devient réellement populaire à la fin des années 1800. La croyance du retour des esprits et des morts est alors mise à profit par de jeunes hommes en Nouvelle-Angleterre et en Acadie. Ceux-ci jouent des tours pendables à leurs voisins, comme déplanter leurs choux ou démonter leurs barrières. D'ailleurs, les vieux acadianismes «soir des tours» et «jour des tours» constituent peut-être bien les seules tentatives d'équivalents français de la conception irlandaise de l'Halloween.

Aujourd'hui, cependant, Halloween figure dans plusieurs dictionnaires, même dans le tout

récent Petit Larousse illustré 1996. S'il constitue un emprunt vieux de trois siècles à l'anglais, en français le mot Halloween obéit tout de même à la règle du genre - ou plutôt, des deux genres! En effet, on peut aussi bien dire On a eu un bel Halloween que Cette Halloween se termine sans incidents. Je m'explique : les dictionnaires se contredisent sur la question, mais l'usage d'Halloween se compare à celui de Noël, également féminin et masculin. La forme féminine vient d'un «raccourci» mental, la fête de, tout aussi valable pour Halloween que pour Noël.

La citrouille lumineuse représente le feu follet en français, dans le sens d'esprit familier. Cette signification respecte la légende irlandaise à l'origine de cette lanterne. Un avaré nommé Jack, ayant refusé d'honorer son pacte avec le diable, avait été condamné à errer avec sa lanterne jusqu'au Jugement dernier. Au fil des siècles, les *jack-o-lantern* ont été creusés dans des betteraves et des pommes de terre, puis dans des citrouilles.

L'Halloween dans les livres



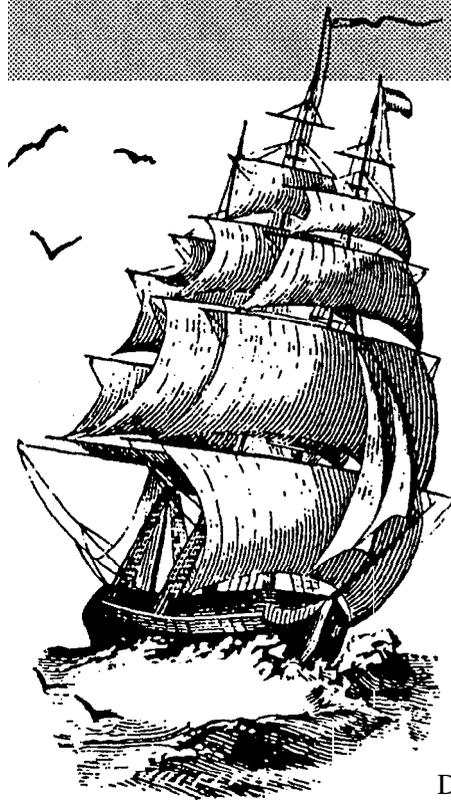
(J.L.) Samedi après-midi à la bibliothèque publique d'Abram-Village, 43 enfants ont participé à l'animation de lecture, dont le thème était l'Halloween. C'est une activité qui est organisée grâce à une collaboration entre le Comité des Acadiens et Acadiennes de la région Évangéline et les services français de bibliothèque. En plus de la lecture, il y a eu un goûter et des friandises ont été distribuées. La photo laisse voir quelques-uns des participants dont plusieurs étaient costumés. ★

La saga d'Alexis Doiron

6^e partie

ANCÊTRES DOIRON DEL' ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Georges **ARSENAULT**



Après un séjour de six ans, Alexis Doiron et sa famille quittent **Belle-Île-en-Mer** au cours de 1771 pour retourner à Saint-Énogat près de **Saint-Malo**. La famille s'était agrandie de quatre nouveaux membres pendant le séjour à **Bortereau**: Joseph, surnommé **Medjo (1766)**, Sébastienne-Josèphe (1768), Henriette-Catherine (1769) et Marie-Ange (1771). Comme sa petite soeur du même nom née en 1764, Marie-Ange meurt à Saint-Énogat le 8 décembre 1771 avant d'atteindre son premier anniversaire de naissance.

Il y a maintenant 13 ans qu'Alexis Doiron se trouve en France. Comme un très grand nombre de ses compatriotes exilés, il s'impatiente devant la lenteur du gouvernement français à leur trouver un lieu propice où s'établir. De nombreuses familles désirent se rendre en Louisiane où vivent déjà des Acadiens sous la protection de l'Espagne, alors que d'autres familles sont prêtes à retourner dans l'ancienne Acadie, quitte à prendre le serment d'allégeance au roi d'Angleterre.

Les **autorités** françaises n'acceptent pas que leurs sujets aillent s'établir dans des colonies où flotte un drapeau étranger. Plusieurs Acadiens feront quand même fi de ces interdictions et quitteront clandestinement le royaume de Louis XV. Alexis Doiron, sa femme et ses enfants seront du nombre.

Les circonstances dans lesquelles la famille Doiron retourne à l'**Île-Saint-Jean** restent inconnues, mais un document conservé au *Scottish Record Office* à Édimbourg nous apprend qu'elle s'est établie le 1er juin 1772 sur une concession de 50 acres dans le lot 59. Alexis, dont le nom est à peine reconnaissable sur le document (Alexis **Dubon**), semble avoir été amené dans cette partie est de l'île avec 13 autres familles acadiennes et 18 familles britanniques par David Higgins, un des propriétaires du lot, qui, en société avec James William Montgomery, procureur général d'Écosse, met sur pied un centre de pêche, de commerce et d'exploitation de bois.

Parmi les autres familles acadiennes installées dans cette région de l'est de l'île - autrefois appelée Trois-Rivières (près de la ville actuelle de Georgetown) - quelques-unes sont en provenance de France et d'autres des Îles Saint-Pierre et Miquelon.

Il se peut qu'Alexis soit retourné à l'**Isle-Saint-Jean** avec son épouse et six de leurs enfants via l'île Jersey. En fait, le 20 mars 1772, son fils Josaphat, marié avec Marguerite **Duon**, passe dans cette possession anglaise pour traverser l'océan - un peu de temps après son père - et s'établir avec son beau-père Pierre **Duon** à Pomquet, village situé à l'extrême est de la Nouvelle-Écosse péninsulaire.

Un seul des enfants d'Alexis Doiron reste en France, soit l'aîné, Alexis-Grégoire. En 1767, il se marie à Saint-Énogat à **Hélène Aucoin**. Selon une tradition familiale, il serait mort à la guerre. Sa veuve se remarie en 1784 à Louis Dantin et le couple émigre en Louisiane en 1785.

(à suivre)

L'Association touristique Évangéline prépare la prochaine saison

Par Jacinthe LAFOREST

La présidente de l'Association touristique Évangéline (ATE), Mme Giselle Gallant-Bernard, se dit très heureuse des nouvelles initiatives prises par l'ATÉ en 1995 et elle se dit confiante que ces initiatives vont se poursuivre en 1996.

L'ATÉ caresse de nombreux projets. On parle par exemple d'ouvrir un centre d'information touristique pour la région Évangéline à «*Day's Corner*». Ce centre touristique ferait partie du nouveau développement touristique dont les principaux promoteurs sont la Société de développement de la Baieacadienne et M. Robert Gallant, propriétaire de *Michael's Pizzeria* et propriétaire du terrain.

«On vise aussi à développer le concept d'un festival des vacances d'été» dit la présidente. Ce concept n'est pas nouveau. Il a été «imaginé» par M. Paul D. Gallant il y a plusieurs années. L'ATE voit dans ce concept une façon de coordonner à profit l'ensemble des activités culturelles, touristiques, sportives et autres dans la région et d'en faire la promotion adéquate.

Toujours selon Mme Giselle Gallant-Bernard, l'ATE continue de vouloir travailler à l'expansion du terrain de l'Exposition agricole,



Mme Giselle Gallant-Bernard est la présidente de l'Association touristique Évangéline.

en collaboration avec les dirigeants de l'Exposition agricole et du Festival acadien de la région Évangéline. «On croit que le terrain n'est pas utilisé à son plein potentiel» dit-elle.

Parmi les autres projets, l'ATÉ a toujours dans ses plans de déve-

lopper les dunes à Maximeville, de faire de la région un endroit où des tournois sportifs (balle-molle) pourraient se tenir.

Naturellement, l'Association touristique poursuivra son appui au Festival mondial de danse de l'île-du-Prince-Édouard, qui en sera à sa

deuxième édition en 1996, au Festival du cove, qui aura également deux ans, au Jamboree atlantique des violoneux, qui entreprendra une nouvelle décennie, pour la fête du 15 août, et on consacra aussi des énergies à l'établissement possible d'un terrain de golf dans la région.

Selon M. Edgar Arsenault, directeur du développement du produit touristique acadien, la province a fait paraître un rapport qui dit que dans quelques années, l'Île va manquer de terrains de golf. Dès la parution de ce rapport, il y a quelques mois, huit municipalités ou organismes ont indiqué leur intérêt pour accueillir un terrain de golf. L'Association touristique en faisait partie. M. Arsenault dit qu'éventuellement, la province veut créer un circuit de terrains de golf. Une étude de faisabilité a été réalisée. Le terrain de golf, s'il était réalisé, serait probablement construit derrière Le Village à Mont-Carmel, tout près de la rivière.

Comme on le sait, le succès des activités touristiques dépend beaucoup de la promotion qui est faite. Le Comité de promotion de l'Association touristique a l'intention d'entreprendre ou de poursuivre plusieurs initiatives, en

vue de la saison 1996. On pense, entre autres, à l'achat de publicités dans des publications touristiques, à la production de produits souvenirs peu coûteux (signets, cartes postales), à la distribution du guide de la région Évangéline. On a aussi l'intention de poursuivre la promotion au moyen de mini-spectacles.

Festival de danse

Selon M. Gilles Painchaud, qui était président du comité organisateur du premier Festival mondial de danse de l'Î.-P.-É., le Festival a fait un déficit d'environ 10 000 \$ pour la première année, mais dit-il, les dépenses prévues pour la deuxième année sont de 25 pour cent inférieures à celles de la première année. Pour sa part, M. Edgar Arsenault se dit très impressionné du soutien gouvernemental, autant du Bureau du Québec que du gouvernement de l'île-du-Prince-Édouard. En plus, le Festival de danse a reçu l'appui des entreprises privées qui ont versé un total de 18 000 \$ à l'organisation.

Les organisateurs estiment à 6000 le nombre de personnes qui ont été touchées par un spectacle ou un autre. ★

Clarification sur les conseils d'école

Madame la rédactrice,

Nous vous écrivons suite à votre article sur la création d'un conseil d'école à l'école François-Buote paru en page deux de La Voix acadienne du 25 octobre dernier.

Nous pensons que l'avant-dernier paragraphe semble indiquer qu'il existe une différence d'opinion entre le comité de parents et l'administration de l'école sur la question de la consultation. Comme vous le savez déjà, la nouvelle loi scolaire encourage la création de conseils d'école. En plus, ces derniers doivent être formés majoritairement de parents. Le conseil aurait pour rôle de faire des recommandations auprès de la direction d'école. D'après la loi scolaire, ce conseil est un conseil consultatif («*advisory*» dans le texte original). Au cours de la réunion à laquelle vous avez assisté, certains d'entre nous avaient uti-

lisé un néologisme en qualifiant le conseil de conseil «*aviseur*». Les mots «*aviseur*» et «*consultatif*» ont été donc utilisés de façon interchangeable pendant toute la soirée. Par conséquent, il n'existe pas «*deux courants de pensée*» sur cette question mais bel et bien un seul.

Le comité de parents et la direction de l'école François-Buote continueront à travailler ensemble dans un esprit de coopération et de respect mutuel.

Nous espérons avoir dissipé tout malentendu nous vous remercions de l'intérêt que vous portez aux nouvelles de notre école. ★

Noël Ayangma,
président du comité de parents
Cordon Lavoie, vice-président
Rita Schyle-Arsenault, secrétaire
Jean Dupuis, trésorier
Zain Esseghaier, directeur de
l'école François-Buote

Inquiets des changements à l'assurance-chômage

Madame la rédactrice,

Les membres de l'Institut Cooper désirent exprimer leur inquiétude au sujet des changements annoncés à l'assurance-chômage, changements qui seront introduits à la Chambre des Communes cet automne. Un élément important des changements proposés est que le travail sera « mesuré » selon les heures travaillées, plutôt que les semaines. Les règlements actuels permettent à un ouvrier de compter une semaine quand il a travaillé au moins 15 heures durant cette semaine. Avec les changements proposés, une semaine de travail sera d'au moins 35 heures. Ainsi, une ouvrière à temps partiel qui ne peut travailler que 20 heures par semaine devra avoir travaillé 23 de ces semaines avant de qualifier pour les prestations de l'assurance-chômage.

Les travailleurs seront aussi pénalisés s'ils ont reçu de l'assurance-chômage les années antérieures. La pénalité sera une réduction de 1% de bénéfices pour chaque 15 semaines qu'un ouvrier aura reçu de l'argent jusqu'à date, jusqu'au maximum de 75 semaines (5%). Ainsi, le montant d'un réclamant avec 17 semaines serait seulement de 42.5 % de son salaire, comparé au présent (55%). Un changement important sera fait au système d'appel, ce qui rendra le système pratiquement inaccessible à la plupart des réclamants. Les coupures proposées affecteront davantage les personnes dont le revenu est de moins de 25 000,00 \$. Il y a d'autres changements qui ne peuvent pas tous être expliqués dans cette courte lettre. Ils auront l'effet de réduire le montant hebdo-

madaire, augmenteront le pouvoir des employeurs de diminuer les salaires, et faciliteront l'emploi de plus d'ouvriers temporaires et à temps partiel.

Les changements feront plus que de diminuer le personnel rémunéré. Un résultat encore plus sérieux sera de déstabiliser l'économie. Dans un article du 18 octobre dans *The Guardian*, un porte-parole du Conseil économique des Provinces atlantiques (APEC) dit que les changements au programme de l'assurance-chômage affectent tous les secteurs... les finances, les assurances, le secteur immobilier, et non seulement le secteur de la pêche. Il y a plus que quelques personnes qui ne prendront plus part au système. C'est tout le système qui dépend de l'assurance-chômage.

Dans la région de l'Atlantique, nous avons une économie saisonnière et l'assurance-chômage a un rôle important à y jouer pour la stabiliser. Il y aura beaucoup d'effets négatifs sur plusieurs niveaux si les ouvriers sont forcés d'accepter une paie diminuée et des conditions de travail inférieures. Pourquoi le grand silence au sujet de ces changements qui auront des conséquences si néfastes sur notre quotidien? Il faut écrire des lettres au Premier ministre pour lui faire connaître nos inquiétudes. Ce ne seront pas que les personnes sur l'assurance-chômage qui seront affectées. Nous ressentirons tous les résultats de ces changements. ★

Rien à vous,

Eddie Cormier,

Président, l'Institut Cooper

Contact : 894-4573 ou 854-3375

Voilà

Les Québécois, Québécoises se sont prononcés. Ils ont choisi dans une proportion de 50,6 pour cent de rester Canadiens. Nous nous en félicitons. Le Canada est sauvé... Erreur. Le Canada n'est pas sauvé. Mais c'est un sursis que nous devons utiliser à notre avantage.

Tout au long de la campagne et plus intensément vers la toute fin de cette campagne, les francophones du Canada se sont mêlés de la campagne au Québec et c'est un geste que les Québécois ont vu comme une ingérence.

Il ne faut pas oublier que c'est le Québec qui, en posant la question qu'il a posée, a donné le droit légitime au «reste du Canada», de se mêler de la campagne. C'est le Québec qui nous a impliqués dans ce projet et ce, dès le début.

Les Québécois ont aussi douté de notre sincérité, disant que c'était trop peu, trop tard. À ce chapitre, les francophones et les Acadiens du Canada auraient pu profiter d'un leadership solide pour unir leur voix dans leur dialogue avec le Québec, mais la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada s'est coincée elle-même, en affirmant que sa campagne de promotion n'avait rien à voir avec le référendum au Québec.

«Un vote pour le non, c'est un vote pour le changement». Cela a été l'crédo des tenants du NON durant cette campagne. Étant donné la petite marge en faveur du non (une différence de 53 455 personnes sur plus de cinq millions de votes possibles) les politiciens n'auront pas le choix de ternir leurs promesses. On peut donc dire que le changement est inévitable.

Quels seront ces changements? Le status quo n'est plus acceptable, parce qu'il n'est plus viable, vu la dette, vu les tiraillements politiques, vu les joueurs qui se trouvent présentement à Ottawa.

Il est logique de penser que l'avenir du Bloc québécois comme parti souverainiste québécois à Ottawa, à plus forte raison comme parti qui forme l'opposition officielle, est compromis. Cela voudrait dire que le Parti réformiste pourrait prendre la relève, avec les conséquences que cela comporterait pour les minorités canadiennes.

Dans cette éventualité qui est somme toute, assez logique, Jean Chrétien aurait donc à redresser l'économie du pays, à neutraliser un parti qui veut abolir la Loi sur les langues officielles, le Programme de contestation judiciaire et qui veut une décentralisation sans précédent des pouvoirs, en même temps qu'il aura à négocier avec le Québec sur la question de la société distincte entre autres. Là non plus, il n'y a pas de garantie. L'engagement des plusieurs premiers ministres provinciaux à reconnaître le caractère distinct du Québec est venu tard, après que Jacques Parizeau ait dit clairement: «J'en veux pas de la société distincte, ce que je veux c'est un pays».

Notre première ministre, Catherine Callbeck, s'est engagée à reconnaître la réalité de la société distincte pour le Québec. C'est un atout pour nous. Nous pouvons récupérer cette promesse, faisant comprendre à Mme Callbeck qu'elle a l'intérêt à prouver sa sincérité envers le Québec en posant des gestes favorables concrets envers sa minorité d'expression française. La nomination d'un francophone au sein de la Commission de la Capitale pourrait être un début, et aurait une valeur symbolique, étant donné que cette Commission a pour but de valoriser le Berceau de la Confédération. D'autre part, étant donné l'incertitude quant aux négociations, il faut aussi nous tenir à une distance suffisante pour ne pas subir les contrecoups d'affrontements potentiels entre le Québec, les autres provinces et le fédéra★

Les futurs millionnaires célèbrent leur succès



Lors de la célébration des jeunes futurs millionnaires, le 23 octobre à Mont-Carmel, on voit de gauche à droite Jeffrey Arsenault dont l'entreprise s'appelait Tables de la mer, France Arsenault qui avait une entreprise appelée Le Citron Froid, Justine Arsenault qui élève et vend des hamsfers et des pinsons et Steven Richard, qui avait une entreprise nommée R&R Model Center. Au second rang, on voit Geoffry Allen de l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique, Alfred Arsenault, président de la Société de développement de la Baie acadienne, Edgar Arsenault, conférencier invité et Robert Maddix, député acadien et représentant du gouvernement provincial.

Par Jacinthe LAFOREST

Afin de souligner la fin pour l'année 1995 du programme «Je veux devenir millionnaire», les futurs millionnaires, leurs parents et leurs parrains se sont réunis la semaine dernière à la salle Arsenault du complexe touristique Le Village, à Mont-Carmel.

À cette occasion, les participants au programme ont reçu des certificats de participation. Le programme est parrainé par la Société de développement de la Baie Acadienne et financé par l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique. Le conférencier invité lors de la soirée était M. Edgar Arsenault qui a parlé de

l'entrepreneuriat, en cette semaine des petites et moyennes entreprises (PME).

Ils étaient une vingtaine de participants, ayant fondé 14 entreprises, allant de la coupe de gazon, à la vente de limonade, en passant par la fabrication et la vente d'objets d'artisanat et l'élevage d'animaux familiaux. ★

Réflexion sur la gestion par l'école

Par Claire HENDY

Du 12 au 15 octobre dernier, les représentants de la Fédération des parents de, l'Île-du-Prince-Édouard (FPIPE) assistaient au 10^e congrès de la Commission nationale des parents francophones (CNPFF). Les membres des différentes provinces et territoires canadiens ont participé à des ateliers de formation sur le fonctionnement d'un organisme bénévole, les techniques de négociation, l'Internet, les critères d'évaluation du programme de contestation judiciaire et un atelier très intéressant, celui du parent décideur.

Un comité ad hoc à la CNPFF a été mis sur pied, il y a plusieurs mois, afin d'établir une politique nationale sur la place des parents dans un système scolaire géré par la minorité linguistique. Voici quelques extraits du document de travail intitulé *Le parent décideur*. Certains commentaires traitent du **School-Based Management**, la «gestion par l'école».

Le but spécifique des écoles de la minorité, contrairement aux écoles de la majorité, est de remédier à l'érosion progressive de leur communauté. On ne peut le faire sans les parents, car ils sont la clé de la continuité. Les étapes importantes à l'obtention d'une bonne gestion par l'école sont : la décentralisation, le partenariat, la communication et la formation. Idées qui intéressent les parents mais qui les insécurisent car la gestion par l'école est encore

jeune au Canada et jusqu'à présent, ce concept n'a généralement pas entraîné d'amélioration notable au niveau pédagogique, non plus au niveau de la participation des parents, et n'a pas encore donné de résultats en terme d'apprentissage chez les enfants.

L'on peut se demander pourquoi la gestion par l'école n'a pas servi la cause de parents! Sans doute parce qu'il s'agit d'une décentralisation organisationnelle et non politique. De plus, le concept a été élaboré dans des milieux où il n'y avait pas de comités de parents. D'où l'importance de la formation.

Si le but de l'éducation publique est d'apprendre à l'enfant comment apprendre, il pourrait s'ensuivre que le rôle collectif des parents pourrait se définir comme suit : leur propre habileté face aux enfants, face aux éducateurs et face au système scolaire. En d'autres mots, le mouvement des parents doit être assez fort, c'est-à-dire assez informé, financé et formé sur une base continue, pour féconder l'école de sa vision, sa façon de communiquer et de prendre des décisions.

Les personnes qui sont intéressées à recevoir une copie du document de travail et une copie du document qui explique en détail le rôle d'un conseil d'école peuvent le faire en s'adressant à la Fédération des parents au (902) 368-1895 ou aux agentes en région. ★

L'article 24 : la prochaine bataille de la gestion scolaire

Sylviane **LANTHIER (APF)**

Peut-on invoquer l'article 24 de la Charte des droits et libertés devant un tribunal pour obtenir réparation des torts causés pendant que les parents ne pouvaient exercer leur droit à la gestion scolaire? Oui, a répondu le constitutionnaliste invité au congrès de la Commission nationale des parents francophones (CNPF), Pierre Foucher, selon un communiqué.

L'article 24 dit qu'une personne victime de violation de ses droits peut s'adresser à un tribunal pour obtenir réparation, explique Pierre Foucher. Une réparation, ça peut être une ordonnance, comme celle qu'ont obtenue des parents en Ontario quand la cour a ordonné au gouvernement qu'on leur construise une gymnase; ça peut aussi être une déclaration ou encore des dom-

gages et intérêts.

«En ce qui concerne des dommages en matière linguistique, l'article 24 n'a jamais été testé», rappelle Pierre Foucher, et c'est pourquoi la CNPF, lors de son congrès, voulait évaluer des risques inhérents à des causes qui seraient fondées sur cet article.

Pour le constitutionnaliste spécialisé dans les dossiers scolaires, il ne fait pas de doute «qu'on peut faire l'argument en cour, qu'il sera solide, sérieux et bien fondé. Mais s'il convaincra un juge, ça, je ne peux pas le prédire».

Pierre Foucher pense toutefois qu'il serait possible d'obtenir des gouvernements des sommes servant à combler les efforts de francisation, «si les dommages subis par les communautés sont dus à l'inaction des gouvernements.

«En Colombie-Britannique, par

exemple, où les parents demandent quatre millions \$ en dommages et intérêts, il m'apparaît convenable que cet argent soit placé dans un fonds de fiducie pour servir à améliorer les conditions dans les écoles françaises», comme le demandent les parents.

Des recours en dommages et intérêts posent cependant deux problèmes, selon lui. «Le premier, c'est comment quantifier les torts subis. Le deuxième, c'est : est-ce qu'une simple violation de ses obligations entraîne la responsabilité d'un gouvernement ou fait-il en plus prouver qu'il y a eu négligence? On peut dire : du fait que vous avez été en contravention, vous êtes responsable. Mais s'il faut aussi dire : vous l'avez fait de manière négligente, il y a plus de preuves à apporter.

«Une autre difficulté, c'est de savoir si un gouvernement peut être tenu responsable de choses aussi générales.» En bref, il faudrait alors prouver qu'il y a relation de cause à effet entre la perte de droits scolaires et, par exemple, l'assimilation, l'enseignement de moindre qualité, la diminution du sentiment d'appartenance à la communauté et d'autres «choses générales» comme celles-là.

Reste à quantifier les torts causés. «On peut proposer des barèmes. Par exemple, on évalue les coûts additionnels qu'aurait entraînés la gestion scolaire pendant la période où les torts ont été causés. Ou encore, on prend le coût de la gestion scolaire actuelle, en tentant d'évaluer les coûts additionnels des efforts liés à la répara-

tion, comme la francisation.»

Pierre Foucher était aussi au congrès pour rappeler aux parents que des poursuites en justice ont aussi un coût politique qu'il faut évaluer. «Poursuivre un gouvernement, c'est toujours un geste politique et c'est certain qu'il va protester. Les parents continuent d'avoir des rapports avec les gouvernements en cause et ça entraîne des frictions. La crise linguistique de 1983-1984 au Manitoba a appris les gens par surprise, mais elle nous a appris qu'il faut aussi gérer le dossier politique.»

Malgré tout, Pierre Foucher estime que «l'article 24, c'est la prochaine phase» de la bataille de la gestion scolaire. «Je ne peux pas prédire si on va le gagner, mais je sais qu'on peut présenter l'argument devant la cour.»★

Les attitudes changent par rapport à la santé

(J.L.) Selon Mme Angie Cormier de Cap-Egmont, membre du bureau de direction de Santé Prince Est, les attitudes des gens commencent à changer, face aux soins de santé.

«Les gens pensent moins en terme du nombre de lits d'hôpital qui sont disponibles. Les attitudes

ont tendance à changer». Selon Mme Cormier, il y a un an seulement, Santé Prince Est traversait la crise que les habitants de la région Prince Ouest traversent actuellement. Elle prédit que la plupart des conseils régionaux de la santé vont devoir traverser une crise semblable lorsqu'ils devront instaurer des changements.

Santé Prince Est tenait récemment son assemblée annuelle, selon un format peu conventionnel. À cette occasion, Mme Catherine Kenny, la présidente du bureau de direction, a indiqué que tous les intervenants travaillaient ensemble pour créer «un meilleur système de santé...un meilleur Prince Est», a-t-elle ajouté.

Dans le rapport financier de Santé Prince Est, on apprend que les fonds ont été répartis de la façon suivante. Les services de soins d'urgence et les soins intensifs ont coûté 15 162 445 \$ représentant la plus importante tranche, avec 35 pour cent du budget total. Les services et programmes de désintoxication ont coûté 1 188 104 \$, les programmes et services axés sur les enfants et les jeunes ont coûté



Lors de la réunion annuelle de Santé Prince Est, on voit Mme Lucie Arserault, coordonnatrice d'un projet de centre communautaire de soin de santé et de prévention dans la région Evangéline, en conversation avec Mme Angie Cormier, membre du bureau de direction de Santé Prince Est.



Mme Catherine Kenny est la présidente de Santé Prince Est.

5 865 153 \$. Les services et programmes de soutien à la famille ont coûté 1 757 257 \$. Les programmes et services de soutien financier ont coûté 8 422 105 \$ (19 pour cent). Les programmes et services d'emploi ont coûté 272 030 \$, les programmes et services en santé men-

tale ont coûté 1 289 507 (3 pour cent) et finalement, les services et programmes destinés aux personnes âgées ont coûté 9 277 063 \$ (21 pour cent). Le budget total de Santé Prince Est pour l'année financière qui a pris fin le 31 mars 1995 était de 43 233 664 \$. ★

Le *lobbying* revu et corrigé par Hermel Couturier

Par Jacinthe **LAFOREST**

M. Hermel Couturier est professeur à l'Université de Moncton, mais il est aussi consultant en matière de *lobbying* et de développement de produit touristique. Il était l'invité de l'Association touristique Evangéline, jeudi dernier, à l'occasion de l'assemblée annuelle de cet organisme.

Selon lui, les touristes d'aujourd'hui sont intéressés par l'ensemble des services concentrés dans une région géographique limitée et par des expériences touristiques diversifiées et complémentaires. Ils exigent des services à la portée de la main et ils n'aiment pas à avoir à se déplacer inutilement pour manger, s'amuser, visiter des sites intéressants et acheter des souvenirs ou des effets personnels.

«Votre association a besoin de développer une image forte et unique du produit touristique que la région veut dégager et commercialiser. Il faut que votre association identifie clairement sa mission et propose un cadre de référence pour établir les priorités et les stratégies de développement à court terme et à long terme. L'Association doit donner un sens à son action afin de réaligner les diverses forces qui agissent souvent dans des directions opposées».

Il est convaincu qu'il faut que l'association régionale, en l'occurrence l'Association touristique Evangéline, développe une per-



M. Hermel Couturier, conférencier invité à l'assemblée annuelle de l'ATÉ.

spective globale du tourisme et travaille en concertation avec les divers intervenants et partenaires afin d'établir les priorités, d'identifier les stratégies et les moyens à mettre en place pour atteindre les objectifs visés. Sans cette concertation entre les intervenants et les partenaires et sans l'appui de la population en général, toutes les actions de représentativité auprès des gouvernements sont affaiblies et voire même futiles et vouées à l'échec.

«Ceci étant dit, déclare-t-il, comment assurer que vos projets de développement et de commer-

cialisation seront entendus et recevront l'attention et les actions désirées de la part des gouvernements? Vu la crise des finances publiques et le désengagement des gouvernements, les associations touristiques, tout comme les autres groupes d'intérêts particuliers, devront avoir de plus en plus recours au «*lobbying*» comme moyen de représentation auprès de l'État».

Il définit le *lobbying* comme étant une relation, un contact humain, une communication entre l'Association et l'appareil du gouvernement : politiciens, fonctionnaires, partis politiques et médias d'information. Le *lobbying* vise à convaincre les gouvernements à prendre les actions nécessaires pour aider un groupe à atteindre ses objectifs en vue de solutionner un problème commun à une collectivité.

Il affirme que pour être efficace dans leurs démarches de *lobbying*, les associations touristiques doivent développer des alliances avec d'autres secteurs économiques tels que la pêche, l'agriculture, les industries de transformation, les compagnies de transport, etc... Il s'agirait tout simplement de démontrer aux dirigeants de ces secteurs comment ils pourraient bénéficier des retombées économiques générées par l'industrie touristique.

Prenant la pêche comme exemple, l'Association touristique Evangéline pourrait facilement, selon lui, démontrer aux pêcheurs

que la venue des touristes leur permet de tirer des avantages économiques par la vente de leurs produits, excursions de pêche, souvenirs, visites d'usines de transformation, etc...

Le *lobbying* consiste aussi à développer des alliances avec des groupes d'action communautaire tels que les services de loisirs municipaux, les mouvements du plein air, les organismes culturels, les syndicats, les mouvements des assistés sociaux, personnes âgées, fédération du travail, etc... parce qu'ils profitent tous de l'accroissement de l'industrie touristique.

«Le *lobbying* est un processus continu et très exigeant» dit M. Couturier. «C'est plus qu'une simple représentation auprès du député de la circonscription et du ministre responsable du ministère du Développement économique et du Tourisme».

M. Couturier explique que le *lobbying* exige une identification précise de la mission, des objectifs et des projets qu'on compte réaliser. Il faut à priori bien définir le problème ou l'objet poursuivi dans nos stratégies de *lobbying*.

M. Couturier conclut en disant que pour être efficace, dans une stratégie de *lobbying*, il faut que les efforts des divers intervenants du secteur touristique soient de préférence coordonnés et surtout intégrés vers la poursuite d'un but commun. Sans cette concertation, il est inutile de parler de *lobbying*. ★